

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 15

Artikel: Mettre au clou
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

botte, Vivier sort de la boutique, avant que le pharmacien soit revenu de son étonnement, et disparaît dans la foule, qui s'ouvre avec respect et terreur sur son passage.

L'Exposition d'aviculture.

Quelques amateurs de Lausanne, éleveurs d'oiseaux, frappés depuis longtemps de la négligence et du laisser-aller apporté dans le choix des races et les soins donnés aux gallinacés dans nos basses-cours, résolurent de former une société pour perfectionner ces soins et obtenir, pour le pays, des races nouvelles, meilleures pour la ponte et pour la viande. Ils décidèrent, en conséquence, de fonder la *Société d'aviculture*, ou société s'occupant des oiseaux ; ou encore, comme dirait le maître de philosophie à M. Jourdain, émerveillé : Ce mot vient du latin *cultus*, la culture, et de *avis*, l'oiseau, exprimant l'action d'élever la gent emplumée.

Aussitôt sortie de l'œuf, comme un poulet vigoureux, la Société d'aviculture s'est développée rapidement, les travaux intéressants se sont succédés, les produits se sont perfectionnés et, aujourd'hui, elle vient affirmer son existence au canton étonné, en organisant une Exposition où le public pourra juger des progrès réalisés soit dans le choix des sujets, soit dans leurs produits. C'est de cela, chers lecteurs, que je veux vous entretenir et vous raconter en quelques mots les merveilles que l'on y pourra voir. Permettez-moi de vous servir de guide et d'anticiper un peu sur les temps.

L'Exposition est installée sous la Grenette, dont elle occupe la partie centrale. Un grand porche bien décoré d'oiseaux, etc., donne accès dans l'Exposition. A l'entrée, vente des billets, et n'oubliez pas de prendre aussi quelques billets de loterie, car vous aurez certainement la chance de gagner un de ces magnifiques lots de poules ou peut-être un oiseau des tropiques dans sa cage.

Pénétrons dans l'intérieur : Une grande volière occupe le centre de l'Exposition ; elle est remplie d'oiseaux de parc et de volière ; de chaque côté, des cages plus petites, pleines de superbes oiseaux venant des cinq parties du monde. Autour de ces cages, des groupes d'objets ayant trait à l'aviculture : couveuses au moyen desquelles on peut obtenir, en plein hiver, une superbe nichée de poulets ou faisans ; gavées diverses, mères industrielles, ou machines remplaçant la poule pendant l'âge tendre des poulets. Plus loin, sur de jolies tables, la littérature avicole, avec quantité de charmants ouvrages, dont nos aimables lectrices feront sans doute l'acquisition. Elles y trouveront la manière d'avoir aussi une petite basse-cour, avec quelques espèces aussi bonnes que belles, et où chaque matin elles trouveront quelques beaux œufs qu'elles auront le plaisir de servir tout frais au déjeuner de leur frère ou de leur mari qui, pour cela, leur fera le plus gracieux sourire.

Le long des parois sont installées les cages con-

tenant la partie la plus sérieuse de l'Exposition, c'est-à-dire les animaux de basse-cour proprement dits. Voici d'abord de magnifiques poules de grande race, Cochinchine et Brahma, puis des poules Malaises, — celles-là je vous les recommande, — puis des poules Crèvecœur, des poules de Padoue, les Italiennes, etc. — Au-dessus, dans des cages plus petites, sont les races naines de poules, les pigeons les plus divers, depuis les messagers fidèles jusqu'aux pigeons-paon, blancs et noirs, les pigeons romains, etc. Plus haut encore, des ciseaux chantiers et de gracieuses cages, exposées par... ah voilà, chers lecteurs, un secret. On ne doit pas dire le nom des exposants avant l'Exposition, parce que le jury doit juger comme Thémis, déesse de la Justice, impartialement.

Plus loin, viennent de superbes faisans, races et espèces diverses, tous magnifiques, dans leur plumage d'or et d'argent, originaires de ces pays où tout brille, où l'air est pur et embaumé et où fut placé le paradis, hélas, perdu, mesdames, par votre arrière-grand-mère.

Nous arrivons, enfin, dans la cour de la Grenette : un grand bassin, divisé par de légers treillages en compartiments, contient de jolies espèces de canards, depuis le canard de la Chine jusqu'aux grands canards Labrador, au plumage d'ébène et d'émeraude.

Quelques humbles quadrupèdes ont été admis dans cette assemblée ; ces animaux, voisins des basses-cours, n'ont autre que nos amis les lapins ; le lapin angora, estimé pour sa fourrure, ainsi que d'autres beaux sujets du pays. J'oublie la partie la plus importante de la fête, mais, chers lecteurs, je ne vous la citerai pas, de peur que, grâce à ma prose, votre curiosité ne soit satisfaite et que vous n'économisiez votre modeste entrée. Enfin, ne faut-il pas vous laisser une surprise ? Donc à bientôt, au revoir à l'Exposition, où je vous engage beaucoup à venir, car vous y passerez une journée aussi agréable qu'instructive. N'oubliez pas d'y amener les vôtres. Elle commence jeudi prochain, pour finir lundi soir, jour du tirage de la tombola.

F. C.

Mettre au clou.

Il y a des personnes qui croient que cette expression est une allusion à un grand clou qui serait au Mont-de-Piété comme un symbole de la destination de cet établissement, ainsi du reste qu'à l'air de le prouver la phrase suivante, recueillie dans le *Progrès artistique* du 20 novembre 1879 :

La pendule, les quelques bijoux de Mme d'Hivers, les vêtements trop superflus, la robe de noce retenue qui servait dans les grandes occasions, l'habit noir, tout alla s'accrocher au *clou symbolique* du Mont-de-Piété.

Mais, comme nous ne sachions pas que, réellement, il y ait ou qu'il y ait jamais eu un tel objet dans ce que le peuple nomme, soit simplement *clou* (une succursale du Mont-de-Piété), soit *grand clou* (l'établissement même du Mont-de-Piété), il

est intéressant de rechercher une explication à cette phrase dans un autre ordre d'idées.

La langue française a eu successivement deux noms pour désigner l'objet auquel on suspendait ce que l'on abandonnait en quelque sorte, habits, épée, instrument de musique, etc... ; ce sont *clou* et *croc*, ainsi que le montrent ces exemples :

Phrases avec *clou* :

Et par un ais qui est fendue
Vit la ville au *clou* pendue. (RENARD).
On le met à un sac à part,
Et le laisse-on pendre au *clou*. (GOQUILLART).

Phrases avec *croc* :

Je pendis au *croc* une seconde fois mes habits pour en prendre un de mon maître et me donner l'air d'un médecin. (LESAGE, *Gil-Blas*.)

Si Dieu ne change mes résolutions, je mettrai bientôt mes armures au *croc*. (P. L. COURRIER.)

Mais, par un plus ou moins juste retour des choses d'ici-bas, c'est *clou* qui semble l'avoir emporté dans la langue de nos jours ; et comme on disait d'objets dont on ne voulait plus, d'habits surtout, qu'on les *mettait au clou*, on a employé la même expression pour ceux que l'on portait au Mont-de-Piété, afin de faire de l'argent dans un pressant besoin.

Nous devons ajouter que l'expression de *mettre au clou* n'a pas eu le sens de mettre en gage aussitôt après l'établissement du Mont-de-Piété (1778) ; c'est postérieurement à 1831 qu'on a commencé à s'en servir dans cette acception.

Les deux cousines.

Il y a environ une douzaine d'années de cela. Dans un ancien et vaste hôtel de la Chaussée-d'Antin, vivait, retiré des affaires, le banquier Félix Parnelle, après avoir, en dernier lieu, rempli pendant quelque temps avec distinction le poste de consul dans un de nos ports les plus considérables du Levant.

Riche déjà par sa famille, il avait encore augmenté son avoir par mille heureuses spéculations, et n'aspirait plus qu'à employer agréablement ses loisirs, quand le sort vint l'éprouver tout à coup d'une façon cruelle. Sa femme mourut à la suite d'une douloureuse maladie.

Accablé d'une profonde tristesse, M. Parnelle se retira du monde aussitôt après ce malheur, résolu à se consacrer désormais exclusivement à l'éducation de sa fille unique, Clarisse, dont les grâces naissantes lui rappelaient toute la beauté d'une épouse adorée.

Il avait aussi avec lui une nièce, qu'un de ses frères, veuf, tué à Solferino, lui avait recommandée avant de partir. Cet officier, d'un rare mérite et d'un grand avenir, mais qui avait perdu au jeu une partie de son patrimoine, n'avait laissé à la pauvre Charlotte qu'une très modique rente qui suffisait à peine à son entretien.

L'ex-financier, homme d'un caractère bon et généreux, traita ses deux enfants sur le pied d'une égalité parfaite ; il avait assez d'argent pour pouvoir doter convenablement sa nièce quand le moment serait venu pour elle de choisir un mari.

Les deux cousines, élevées ainsi ensemble, avaient pourtant les goûts les plus opposés. L'une, Clarisse, était fière, coquette, dominatrice ; l'autre, Charlotte, douce, modeste, charitable. Mais, n'anticpons pas ; les péripéties de cette histoire les feront suffisamment connaître.

Au moment où nous commençons notre récit, les deux

jeunes filles sont en grande conférence dans la pièce qui leur sert de salon commun.

— Il faut que je possède coûte que coûte cette merveille ! s'écriait Mlle Parnelle en s'adressant à la bonne Charlotte, qui contemplait, pleine d'admiration, un petit mouchoir de batiste enrichi d'une large valenciennes. C'est le plus beau spécimen de lingerie que j'aie jamais vu.

— D'accord ; mais cinquante louis employés à un seul mouchoir me semblent une somme un peu folle, même pour ta bourse, objecta timidement l'orpheline.

— En toute occasion, peut-être, mais non à la veille de mon mariage avec M. Daniel d'Estoublac. D'ailleurs, comme mon prétendu est encore plus riche que moi, j'espère que bientôt je n'aurai plus à me préoccuper du prix de chaque chose, ainsi que m'oblige à le faire la chétive pension que m'alloue papa.

— Chétive pension ! Cinq cents francs par mois, rien que pour ta toilette et tes menues dépenses. Tu n'es vraiment pas raisonnable, ma chère amie, permets-moi de te le dire.

Soit que l'orgueilleuse héritière n'entendit pas cette réflexion ou ne voulut point y répondre, elle se contenta de jeter le précieux chiffon sur un meuble ; mais l'air décidé dont elle le fit confirma sa compagne que toute récrimination à ce sujet serait au moins inutile.

— Voilà qui est parfait ! reprit ensuite la jeune fiancée. J'ai, je crois, maintenant tout ce qu'il me faut parmi les divers échantillons que ma modiste vient de m'envoyer ; le voile, la couronne, le bouquet, les manchettes. Il ne me reste qu'à choisir.

A cet instant, une piquante soubrette entra pour prévenir ces demoiselles que l'apprentie qui avait apporté ces différents objets, sollicitait la permission de ne revenir les prendre que dans une heure, parce qu'elle avait à faire jusque-là.

— A faire ! s'exclama vivement Clarisse, pâle de colère. Ordonnez à cette fille de rester. Que peut-elle avoir de plus pressé et de plus important que de se tenir à ma disposition ?

La femme de chambre obéit ; et, une minute après, la jeune ouvrière pénétrait dans le salon, les yeux rouges de larmes.

Mlle Parnelle, sans remarquer ses pleurs, apostropha durement la pauvre petiote :

— Qu'est-ce que votre maîtresse avait donc de si urgent à vous faire faire, qui vous empêchait de patienter quelques minutes, mademoiselle ?

— Pardon, madame ; ce n'était pas pour ma maîtresse que je désirais m'absenter une seconde, balbutia l'ouvrière. J'avais hâte de monter chez nous voir comment se portait ma mère, que j'ai quittée ce matin fort malade.

— Oh ! fit l'excellente Charlotte, je ne voudrais pas avoir retenu cette jeune fille au prix de dix robes de satin.

— Ce reproche indirect ne fit que raviver la mauvaise humeur de Clarisse.

— On ne m'en impose pas aussi facilement qu'à toi ! répliqua-t-elle avec une moue dédaigneuse. Je ne crois pas à tous les sots contes que l'on me fait.

Dans la crainte qu'il ne fût ajouté quelque chose de plus blessant pour l'inoffensive apprentie, celle qu'on venait de taxer de faiblesse interrogea aussitôt de la sorte sa misérable protégée :

— Vous n'avez donc aucun voisin complaisant qui veuille bien, pendant votre absence, veiller sur votre mère ?

— Non, mademoiselle... Il est vrai que les gens qui habitent à côté de nous sont tous très occupés,acheva-t-elle en hésitant.

— Eh bien ! donnez-moi votre nom et votre adresse. J'aurai peut-être l'occasion d'aller la voir.

— Oh ! mademoiselle, murmura l'ouvrière confuse, notre maison n'est pas assez convenable pour une personne telle que vous.